

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 mars 2018 à 20h.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

#### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3. QUESTIONS DU PUBLIC**

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

### **4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.**

4.1 ouverture de soumissions - Travaux de réfection complète du surpresseur St-Narcisse à Rivière-au-Renard

4.2 ouverture de soumissions – Travaux de remplacement des structures de sécurité pour les sorties de secours – Aréna de Rivière-au-Renard

4.3 ouverture de soumission - Travaux de réfection complète du surpresseur Bellevue à Gaspé

### **5. SERVICES MUNICIPAUX**

#### **5.1 Protection contre les incendies**

#### **5.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

#### **5.3 Loisirs et culture**

5.3.1 reconnaissance de l'organisme MAMBO SAX GASPÉ

#### **5.4 Travaux publics**

5.4.1 remplacement de la pompe fontaine au poste de pompage SP-3

5.4.2 répertoire des taux de location de machineries lourdes pour 2018-2019

5.4.3 paiement des immatriculations

5.4.4 paiement de factures – Projet de réhabilitation des planchers et des blocs sanitaires au centre l'Amical de Petit-Cap

5.4.5 paiement de facture – Hydro-Quebec

## **5.5 Services administratifs et aéroport**

5.5.1 confirmation mandatant l'union des municipalités du Québec comme mandataire du regroupement d'achat d'assurances de dommages et de gestionnaire de risques regroupement bas-Saint-Laurent/Gaspésie

5.5.2 mandat octant aviation audit externe du système de gestion de la sécurité

5.5.3 comptes du mois;

## **5.6 Services juridiques et Greffe**

5.6.1 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 (second projet 1156-11-28)

5.6.2 vente du lot 4 055 666, cadastre du Québec - Madame Carole Proulx

5.6.3 vente d'une partie du lot 5 396 800, cadastre du Québec - Monsieur Alain Ouellet

5.6.4 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-29)

5.6.5 procès-verbal de correction - Règlement 1359-17 décrétant une dépense d'une somme de 445 701 \$ et un emprunt de 343 892 \$ pour le remplacement d'une partie d'une conduite d'aqueduc sur la rue Saint-Narcisse et abrogeant le règlement 1335-17

## **5.7 Direction générale**

5.7.1 plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire 2018-2021

5.7.2 autorisation de signature - Avenant au protocole d'entente (dossier FAIR 37786) - Rendez-vous 2017

5.7.3 délégation de la Ville de Gaspé aux Assises annuelles de l'UMQ à Gatineau du 16 au 18 mai 2018

5.7.4 paiement de facture barrures et housses pour bornes de drainages – Mises aux

normes des ouvrages en eau potable de Gaspé

- 5.7.5 appui au Sentier international des Appalaches (SIA) pour le projet de rénovation du sentier international des Appalaches
- 5.7.6 travaux de mise aux normes des ouvrages en eau potable de Gaspé – Demande de paiement #7
- 5.7.7 appui à l'administration portuaire de l'Anse-à-Valleau pour la réfection du quai du village
- 5.7.8 appui au projet d'agrandissement de la Maison des aînés de Grande-Vallée
- 5.7.9 entente de service 2018 - Ville de Gaspé et Télé-Gaspé

**5.8 Ressources humaines**

- 5.8.1 démission d'un pompier à temps partiel
- 5.8.2 embauche de pompiers à temps partiel et d'une personne bénévole pour l'équipe de sauvetage
- 5.8.3 engagement de sauveteurs à la plage Haldimand - Été 2018

**6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

- 6.1 concernant un programme d'aide financière à l'égard du lot 5 667 892, cadastre du Québec
- 6.2 fixant les modalités de la prise en charge par la ville de Gaspé de tout système de traitement tertiaire avec une désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée et remplaçant le règlement 1135-11

**7. AVIS DE MOTION**

**8. RAPPORT DES COMITÉS**

- 8.1 comité consultatif d'urbanisme;

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**10. QUESTIONS DU PUBLIC**

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;

- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

## 11. FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,  
Greffière**